

Publié le 8 juillet 2021

Veolia et la FedEpl renouvellent leur partenariat avec l'ambition de mettre les Epl au cœur de la transition écologique

Olivier Brousse, directeur du Développement et de l'Innovation du Groupe Veolia et Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, ont prolongé la coopération étroite entre les deux partenaires à l'occasion de la Rencontre nationale des Epl 2021 organisée le 7 juillet à Paris.



Comment recréer les conditions du dialogue entre public et privé ?

Dans le cadre des plans de relance et de préparation de l'après-crise sanitaire, la transition écologique et environnementale donne l'opportunité de conforter le rôle et les atouts de la gamme Epl, et par conséquent de créer des emplois locaux et durables sur les territoires.

A ce titre, l'évolution des techniques de recyclage, allant des biodéchets à la valorisation des batteries usagées de véhicules électriques, représente un potentiel de création d'emplois considérable ainsi qu'un enjeu de souveraineté nationale en matière d'accès aux matières premières et aux métaux rares. Dans ce contexte, Veolia et le mouvement des Epl s'engagent à élaborer et développer des partenariats gagnants avec les collectivités pour porter ces enjeux et réaliser leurs projets via le choix des Epl, et en particulier de la SemOp.

Le bel avenir de la SemOp

Le modèle de la SemOp est défendu depuis l'origine par le PDG du Groupe, **Antoine Frérot**. Pour le président de la FedEpl **Patrick Jarry**, « ces outils d'avenir vont rassembler un consensus de plus en plus large compte-tenu de leurs atouts, y compris auprès des élus aujourd'hui réticents, en raison des contraintes qui vont s'imposer à eux en termes de développement local : pression des citoyens pour la maîtrise publique, exigence de transparence de gestion, besoins croissants en compétences et en investissements de la part de collectivités dont les finances restent fragiles... »

Pour **Olivier Brousse**, la période actuelle peut être qualifiée de « moment haussmannien », avec un enjeu de transformation associé à la recherche de création massive d'emplois. « Dans ce contexte, la SemOp permet de garantir un retour sur investissement stable sur le moyen/long terme, permettant aux collectivités d'assurer l'attractivité de leurs équipements pour des partenaires industriels, mais aussi pour des fonds d'investissements » ajoute-t-il. De plus en plus de gestionnaires de fonds (assureurs, fonds de pensions) cherchent des opportunités dans le secteur de l'environnement : la SemOp peut apporter un débouché à des sociétés d'investissement françaises et européennes qui ont des financements à placer, mais sans nécessairement savoir identifier les projets adaptés.